



Politique

sur la biodiversité

Introduction

L'objectif de Keller Group plc (« Keller ») est de jeter les bases d'un avenir durable dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Un élément clé de notre initiative environnementale « Planète » est l'amélioration de notre impact sur la biodiversité, axée sur l'ODD 15 - La vie terrestre. Nous y parviendrons grâce à l'amélioration continue de nos produits, de nos services, de nos opérations et de nos performances environnementales.

Objectifs de la politique

L'objectif de cette politique consiste à améliorer notre impact sur la biodiversité en :

- réduisant, contrôlant et signalant nos incidents environnementaux ;
- gérant nos propres impacts directs sur la biodiversité dans nos parcs d'entretien et nos locaux ;
- développant et offrant des solutions pour réhabiliter les sites contaminés ;
- permettant la réutilisation des friches industrielles à l'aide de nos solutions ;
- s'impliquant auprès des fournisseurs, des organisations caritatives et des associations commerciales pour améliorer la biodiversité.
- Le cas échéant, soutenir le travail de nos clients sur le gain net de biodiversité et l'augmentation du capital naturel.

Atteindre nos objectifs

Nous veillerons à concrétiser nos objectifs en prenant les mesures suivantes :

- Signaler et mesurer régulièrement les incidents environnementaux, y compris les accidents évités de justesse ;
- Réduire un maximum notre impact sur l'environnement en appliquant des normes mondiales strictes et en respectant les règles et pratiques nationales ainsi que les besoins de nos clients ;
- Adopter une approche méthodique du contrôle des déversements, de la lutte antipollution et de la gestion des déchets ;
- Partager les meilleures pratiques sur nos sites, nos parcs d'entretien et avec nos équipes de conception pour aider à améliorer nos impacts sur la biodiversité ;
- Former nos employés pour qu'ils soutiennent nos unités commerciales dans la mise en œuvre d'initiatives locales en matière de durabilité ;
- Encourager l'innovation, les meilleures pratiques et le partage des connaissances afin d'améliorer la durabilité de nos activités ;
- S'engager auprès des fournisseurs pour s'assurer que les matériaux et les produits que nous utilisons sont, dans la mesure du possible, issus de sources durables ;
- Collaborer avec l'industrie, les associations professionnelles et le secteur au sens large pour améliorer notre impact sur la durabilité ;
- Continuer à proposer et développer des solutions pour réhabiliter les sites contaminés et les friches industrielles de nos clients ;
- Fournir un rapport annuel pour communiquer sur nos réalisations, les enseignements que nous avons tirés ainsi que notre progression par rapport à nos objectifs généraux ;
- Améliorer notre compréhension des risques et des opportunités en matière de biodiversité, et les faire remonter par le biais de nos systèmes existants ;
- Suivre la progression de la Taskforce on Nature-based Financial Disclosures (TFND), y compris la gouvernance autour des responsabilités en matière de capital naturel et de biodiversité.

Portée

Cette politique s'applique à toutes les entités juridiques que Keller possède en totalité, dans lesquelles il détient une participation majoritaire ou dont il a le contrôle opérationnel global.

Gouvernance

Les unités commerciales, les divisions et les fonctions font remonter les risques et les opportunités liés à la biodiversité au Comité exécutif. Le membre du Comité exécutif responsable de la durabilité est le Responsable de la durabilité et Secrétaire général du groupe. Le Comité pour la durabilité du Conseil d'administration de Keller Group plc assure la surveillance de cette politique. La responsabilité ultime envers les questions en matière d'ESG et de durabilité incombe au Directeur non exécutif qui préside le Comité pour la durabilité.

La structure organisationnelle et de signalement pour la gouvernance climatique de Keller apparaît dans notre rapport Taskforce on Climate-related Financial Disclosure (TCFD)

Responsabilités

Cette politique s'applique à tous les individus qui sont membres du personnel ou qui travaillent pour le compte d'une entreprise du groupe Keller, notamment les entrepreneurs, le personnel temporaire et les intérimaires. Elle sera révisée chaque année.

Informations complémentaires

- Code de conduite professionnelle
- Politique de durabilité
- Politique de santé, de sécurité et de bien-être
- Politique RH
- Politique de dons caritatifs
- Code de conduite professionnelle pour la chaîne d'approvisionnement
- Brochure ESG et développement durable

Historique des modifications du document

Statut de la politique	FINAL
Date de publication	15/12/2023
Dernière version révisée et mise à jour	13/12/2024
Propriétaire de la politique	Responsable de la durabilité et Secrétaire général du groupe